

## Sahillioğlu Halil, *Studies on Ottoman Economic and Social History*.

IRCICA, Istanbul, 1999. iv + 221 p.

Ce volume est un recueil d'articles parus entre 1969 et 1992 sous la signature d'un des plus importants ottomanistes turcs. Il reflète en particulier l'intérêt que Halil Sahillioğlu a accordé depuis le début de sa carrière aux questions économiques et monétaires. Mais on y trouve également des études sur d'autres sujets, qui montrent la variété de sa curiosité intellectuelle.

Le premier article est publié dans ses deux versions, en anglais et en français <sup>(1)</sup>. Il traite des difficultés entraînées par l'emploi combiné des calendriers solaire et lunaire dans l'administration financière ottomane. En gros, les revenus étaient comptabilisés selon l'année solaire – ce qui était inévitable dans une économie agricole et à une époque où le commerce au long cours suivait lui aussi le rythme des saisons. En revanche, les dépenses étaient comptabilisées selon l'année lunaire. C'était le cas en particulier pour le paiement des soldes aux troupes, par quatre versements trimestriels. Or le décalage entre les deux calendriers est de 11 jours par an, ce qui fait une année au bout de 32 ans. La 33<sup>e</sup> année est donc « sautée » : c'est une année *sivis*, qui comporte des dépenses, mais pas de revenus. Les autorités ottomanes étaient bien conscientes du problème, et différentes solutions étaient envisageables : économiser à l'avance, différer les paiements, doubler les impôts lors de l'année difficile, dévaluer, chercher des revenus dans de nouvelles conquêtes... Les solutions financières pesaient sur les contribuables, donc sur l'économie et l'équilibre social. Quant aux retards de paiement, ils provoquaient de graves crises politiques, à partir du moment où l'économie ottomane se trouva plus monétarisée qu'auparavant. H.S. s'attache alors à montrer l'existence d'un lien entre le problème des années *sivis* et les principales crises politiques connues par l'Empire ottoman en 1448, 1481, 1513, 1546, 1578, 1612, 1644, 1677, 1710...

Le deuxième article retrace les évolutions de la circulation monétaire dans l'Empire ottoman jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>(2)</sup>. Après les premiers siècles marqués par l'usage de petites pièces d'argent – les *akçe* ou « petites blanches » dont la modicité et le fort pouvoir d'achat reflètent la relative médiocrité du commerce –, Mehmed II suit l'exemple de l'Europe et crée en 1470 une grande pièce d'argent, l'*akçe-i büzürk*, dont il réduit d'ailleurs régulièrement le titre pour répondre à ses besoins d'argent frais. Le XV<sup>e</sup> siècle est aussi la période où les Ottomans se rendent maîtres des mines des Balkans, dont la production sert désormais à la frappe de monnaies ottomanes. Parallèlement, les pièces étrangères circulent sur le territoire. La croissance économique amène une augmentation de la frappe, Mehmed faisant en particulier des copies de monnaies étrangères. C'est à la fin de son règne que l'Empire passe au bimétallisme

avec la frappe d'une monnaie d'or (le *sultāni*). Au demeurant les pièces d'or étrangères demeurent majoritaires et l'aspre d'argent (*akçe*) reste la pièce la plus couramment utilisée jusqu'au troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. La croissance territoriale de l'Empire ne s'accompagne pas d'une unification monétaire : titres et poids peuvent différer d'une province à l'autre. H.S. distingue une zone aspre (Anatolie), une zone *pâre* (Égypte), une zone *sâhî* (est-Irak) et une zone *penz* (Balkans). L'arrivée de l'abondant argent d'Amérique va avoir d'importantes conséquences. Il apparaît au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et commence à envahir le territoire après la dévaluation de 1584. La forte demande d'argent à l'est (Perse) entraîne un afflux d'argent dans cette direction, les Occidentaux de leur côté trouvant avantage à exporter de l'argent plutôt que de l'or, ce qui rend difficile aux autorités locales le paiement en or des sommes dues au Trésor. Les mines ottomanes cessent d'être rentables et les ateliers monétaires n'arrivent plus à produire de la bonne monnaie. Ils sont presque tous fermés après la dévaluation de 1584. Désormais, l'Empire est de plus en plus dépendant de la monnaie étrangère. Les années 1687-1691 sont marquées par l'apparition du trimétallisme avec la frappe d'une monnaie de bronze (*mangir*) destinée aux petits achats, dont la valeur nominale est supérieure à la valeur en métal. On en produit en grand nombre. Après cette période de politique fortement inflationniste, on relance après 1691 la production de nouvelles pièces d'or et d'argent, mais sans parvenir cependant à assurer une unité monétaire...

Le troisième article étudie les budgets ottomans entre 1683 et 1740 <sup>(3)</sup>. Son premier intérêt est de présenter les sources à partir desquelles on peut se faire une idée des rentrées et des dépenses, et de souligner les difficultés de leur exploitation. Fondé sur les *rûznâmeçe defterleri*, les *ecnâs-i nukûd ve erkâm defterleri* permettaient de connaître d'un coup d'œil l'état de la balance des comptes. Encore faudrait-il être sûr qu'on enregistrait les chiffres de tous les *rûznâmeçe defterleri*. D'autre part, ces comptes ne concernaient que les paiements en monnaie. Les attributions de revenus (*dirlik*) en étaient donc exclues. Quoi qu'il en soit, H.S. constate quelques tendances, et principalement une constante progression des revenus et des dépenses, qu'il explique en partie par la dévalorisation de la monnaie, mais aussi par les dépenses et la politique inflationniste entraînées par les frais liés à la guerre et au don de joyeux avènement versé aux hommes par Süleymân II.

Le quatrième article <sup>(4)</sup>, sur l'introduction de la machine dans la frappe ottomane, nous renseigne d'abord sur

(1) « *Sivis Year Crises in the Ottoman Empire* », p. 1-25 ; « *Années sivis et crises monétaires dans l'Empire ottoman* », p. 193-221

(2) « *The Role of International Monetary and Metal Movements in Ottoman Monetary History 1300-1750* », p. 27-64.

(3) « *The Income and the Expenditure of the Ottoman Treasury Between 1683 and 1740* ».

(4) « *The Introduction of Machinery in the Ottoman Mint* », p. 83-103.

les techniques en usage jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans les ateliers monétaires ottomans (il y en eut jusqu'à 80). Si une grande attention était accordée au poids, en revanche l'impression n'était pas toujours bien centrée, ce qui favorisait la pratique de la rognure... H.S. reprend ensuite rapidement les informations qu'on trouve dans le deuxième article (cf. *supra*), puis passe à l'acquisition de matériel moderne permettant, à l'arrivée sur le trône de Süleymân II en 1687, de mener pendant trois ans une politique inflationniste en multipliant la frappe des *mangir* de bronze. Un nouvel Hôtel des monnaies est construit. La disette en métal menace bientôt, tandis que se développe la fausse monnaie. Bientôt, la production est interrompue. Mais les techniques modernes avaient été introduites dans l'Empire. De nouvelles machines seront également installées à Andrinople, à Smyrne et au Caire, ce renouveau de la frappe stimulant les mines d'Anatolie.

La seconde partie du volume est consacrée à d'autres sujets. Deux courts articles traitent l'un d'un projet de création de *vilâyet* d'Amman en 1878 afin d'assurer la sécurité de la route Damas-Médine, en particulier en sédentarisant de force les Bédouins <sup>(5)</sup>; l'autre des livres apparaissant dans des inventaires après décès dressés à Brousse en 1492 <sup>(6)</sup>: sur 512 inventaires, 28 contenaient des livres, sur des sujets religieux, juridiques, mystiques, philosophiques, mathématiques, grammaticaux, littéraires, les femmes ne possédant que des copies du Coran.

Le principal article est une étude de 70 pages sur l'esclavage à Brousse à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>(7)</sup>. En fait il s'agit d'une vaste synthèse qui décrit la situation et le statut des esclaves, mais aussi des affranchis dans l'Empire ottoman. Cette recherche est fondée sur les registres des cadis de Brousse, qui fournissent des renseignements sur les modalités de vente et d'émancipation. Le butin de guerre constituant le principal réservoir d'esclaves, l'origine de ceux-ci varie en fonction des conflits et de l'expansion territoriale ottomane. D'autres pouvaient être importés, par la mer Noire (Géorgiens, Circassiens), ou, originaires d'Afrique en particulier, vendus au passage par des marchands venus commercer à Brousse. Le marché aux esclaves de cette ville était important, redistribuant la marchandise en Anatolie, mais exportant également en Égypte dont les beys mamelouks venaient y acheter des hommes pour leurs armées. Enfin H.S. fournit un certain nombre d'informations sur le prix des esclaves: ils valaient à Brousse autour de l'an 1500, 1 000 à 1 500 aspres (beaucoup plus pour des produits de luxe comme les danseuses): c'était une somme non négligeable. La possession d'un esclave n'était donc pas à la portée de tout un chacun. H.S. tente également d'évaluer le nombre des esclaves et des affranchis dans la ville, ce qui paraît relativement difficile dans la mesure où les sources dont on dispose ne sont nullement exhaustives. H.S. n'évoque pas l'existence d'un marché noir des esclaves, qui échappe nécessairement en grande partie aux sources mais qui existait néanmoins <sup>(8)</sup>. Ces

remarques ne sont d'ailleurs pas des critiques. À côté de quelques autres <sup>(9)</sup>, l'article de H.S. est un travail de référence sur l'esclavage dans l'Empire ottoman.

Ce recueil est donc un livre important et bien venu. Les travaux de Halil Sahillioğlu ont en commun d'apporter sur des sujets difficiles une information très claire, fondée sur une documentation d'archivé essentielle qu'il est un des rares à être capable d'exploiter. En rassemblant ces études dispersées, il nous rend un grand service.

Nicolas Vatin  
CNRS – Paris

<sup>(5)</sup> « A Project for the Creation of Amman Vilayet (1878) », p. 175-188.

<sup>(6)</sup> « Ottoman Book Legacies », p. 189-191.

<sup>(7)</sup> « Slaves in the Social and Economic Life of Bursa in the Late 15th and Early 16th Centuries », p. 105-173.

<sup>(8)</sup> Cf. N. Vatin, « Une affaire interne. Le sort et la libération des personnes de condition libre illégalement retenues en esclavage sur le territoire ottoman (XVI<sup>e</sup> siècle) », à paraître in *Turcica* XXXIII (2001).

<sup>(9)</sup> On peut citer, entre autres, les travaux de M<sup>me</sup> Seng, de MM. Fisher, Inalcik, Jennings...